APPEL AUX DONS

2023-2024

ÉCOLE DE PSYCHOLOGUES PRATICIENS

01.
Nos objectifs et réalisations

Quel que soit le montant, votre don est important !

- +10 % des étudiant(e)s bénéficiaires d'une bourse interne.
- Rénovation et mise aux normes de nos campus lyonnais et parisien pour accompagner au mieux nos étudiant(e)s dans leurs apprentissages.
- Financement des formations complémentaires en 4e année : tests Sosie et Golden pour les étudiant(e)s en PPO ; thérapies numériques et rédaction de bilan pour les étudiant(e)s en Clinique.
- 35 étudiant(e)s en stages d'excellence : 20 en France et 15 à l'international (Canada, Argentine, Vietnam).
- Forts investissements digitaux et numériques pour permettre des cours digitalisés, en duplex...
- Travaux importants de rénovation sur le campus de Paris.
- Création et ouverture du centre D. Widlöcher. Centre de consultation et de soins, lieu de stage pour nos étudiant(e)s en 5e année.

02.
Notre projet

Grâce à votre don, nous pourrons mettre en œuvre notre projet pédagogique :

1.1 Une école plus solidaire

- Des cours en classe reduite.
- Un référent pour la santé, l'inclusion et le handicap, pour renforcer nos capacités d'accueil de nos publics à besoins spécifiques.

1.2 Une pédagogie repensée

- Développement de plateformes numériques d'apprentissage (tel que le projet Voltaire).
- Refonte des installations numériques et développement d'une application mobile à destination des étudiant(e)s et des enseignant(e)s.

1.3 Une poursuite de l'internationalisation

- Signature de nouveaux partenariats internationaux.
- Signature d'une entente de double diplôme avec HEC Montréal, dans le parcours PPO (DESS en gestion, développement organisationnel).

03.
Pourquoi soutenir l'École de Psychologues Praticiens ?

Depuis plus de 70 ans, nos étudiant(e)s sont formé(e)s au plus près du terrain.

- **Aider** des jeunes à suivre un enseignement supérieur de qualité, favoriser l'égalité des chances et la diversité.
- **Encourager** la recherche autour des enjeux éthiques et des pratiques de la psychologie.
- **Mieux préparer** les psychologues de demain aux défis de leurs métiers.

Dispositions fiscales

L'École de Psychologues Praticiens est une association reconnue d'utilité publique à but non lucratif.
Faire un don, vous ouvre droit aux dispositifs suivants :

Particuliers :

66 % du montant de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
Le surplus étant reportable sur 5 ans.

- **Pour un don de 50 €, le coût réel après déduction s'élève à 17 €.**

Sociétés :

66 % du montant de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.
Le surplus étant reportable sur 5 ans.

- **Pour un don de 50 €, le coût réel après déduction s'élève à 20 €.**

Mon règlement

Par virement :

Merci de demander un RIB à l'adresse mail :
communication@psycho-prat.fr

Par chèque :

À l'ordre de : École de Psychologues Praticiens et à envoyer avec ce coupon à :

École de Psychologues Praticiens
Service communication
23, rue du Montparnasse - 75006 Paris

Par paiement en ligne :

Via le site Helloasso : https://urlz.fr/kIPM
Un reçu fiscal vous sera envoyé.

ÉCOLE DE PSYCHOLOGUES PRATICIENS